

# Master mention Droit des Affaires parcours-type Droit des Transports et de l'Aéronautique

Droit des affaires



Niveau d'étude visé  
BAC +5



Diplôme  
Master (LMD)



Domaine(s) d'étude  
Administration



Accessible en  
Formation initiale,  
Formation continue,  
Formation en alternance, VAE



Établissements  
Université Toulouse Capitole

## Présentation

Code RNCPC : 34127

## Objectifs

**Le Master mention Droit des Affaires parcours type Droit des Transports et de l'Aéronautique** dispense une formation de haut niveau dans le droit des transports, toutes modalités : terrestre, maritime, ferroviaire, aérien... Cette formation répond aux besoins de compétences juridiques suscités par l'évolution permanente de l'activité de transport (législation, jurisprudence, libéralisation, internationalisation, concentration, mouvements sociaux).

**Les semestres 1 et 2** dispensent aux étudiants une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit des affaires et adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques.

**Les semestres 3 et 4** apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles en droit des transports et de l'aéronautique. Ils peuvent être suivis en **alternance**.

## Savoir-faire et compétences

- # Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international du droit des transports et de l'aéronautique ;
- # Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- # Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises du secteur des transports ;
- # Maîtriser les modes de règlement des conflits du secteur des transports (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

**Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCPC** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit des affaires sur le site France Compétences.

## Admission

### Conditions d'admission

#### ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier

et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

**Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :**

- les [☞ capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [☞ attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [☞ taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,

- la **plateforme nationale des masters** [☞ monmaster.gouv.fr/](http://monmaster.gouv.fr/) **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

**ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :**

**Droit à poursuite d'études :**

**Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.**

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

**Réorientation :**

**L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master** proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont

de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

**L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.**

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

**Téléchargez :**

- les [☞ capacités d'accueil et les modalités d'admission](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *eCandidatures*...)

- les [☞ taux de réussite en fin de master.](#)

## Inscription

**Candidater en 1ère année de master :**

Toutes les informations en cliquant [☞ ICI](#)

**Candidater en 2nde année de master :**

[☞ Solliciter une admission](#)

[☞ Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

**Alternance : cette formation est accessible en [☞ alternance](#) en 2ème année de master.** Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [☞ ICI](#).

## Et après...

### Insertion professionnelle

- # Juriste d'entreprise (au sein de services juridiques et contentieux des grandes et moyennes entreprises)
- # Juriste conseil au sein de cabinets d'avocats,
- # Juriste spécialisé (en cabinet d'avocats ou en entreprise après obtention d'un master 2 au parcours adéquat)

# Profession d'avocat (après obtention de l'examen correspondant),

# Magistrat (après réussite au concours).

Les diplômés peuvent intégrer les services juridiques d'entreprises publiques ou privées de transports, de logistique, d'assurance ou les services d'administrations et d'institutions en droit des transports, nationales ou internationales, à des emplois de juristes conseil ou responsables du contentieux.

**En savoir plus :** L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

## Contact(s)

### Autres contacts

#### Renseignements

##### **Pôle Alternance (FCV2A) :**

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : [alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 12 87 14

**Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)** (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

#### Contact scolarité

##### **Contact Scolarité :**

##### **PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

*Première année de master*

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)

**Courriel :** [pmd01@ut-capitole.fr](mailto:pmd01@ut-capitole.fr)

**Tél. :** 05 61 63 38 53

*Seconde année de master :*

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)

**Courriel :** [pmd03@ut-capitole.fr](mailto:pmd03@ut-capitole.fr)

**Tél. :** 05 61 63 35 82

## Contact scolarité formation continue

### **Formation continue – FCV2A**

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

## Infos pratiques

### Lieu(x)

 Toulouse

# Programme

## Organisation

L'action de formation en 1<sup>ère</sup> année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 447h d'enseignement.

**# SEMESTRE 1 – 189h CM + 39h TD**

**# COMPETENCES DISCIPLINAIRES :**

**UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD**

\* Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD

**\* 1 matière renforcée au choix :**

- Garanties de paiement – 33h CM + 13h30 TD

- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM + 13h30 TD

**\* matière non renforcée (différente de la matière renforcée) au choix :**

- Garanties de paiement – 33h CM

- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM

**UE : Matières optionnelles – 90h CM + 3h TD**

**3 options au choix parmi 9 :**

- Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD

- Propriété intellectuelle – 30h CM

- Groupement à statut spécial – 30h CM

- Comptabilité financière – 30h CM

- Principes de gouvernance – 30h CM

- Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM

- Droit rural – 30h CM

- Droit des restructurations des entreprises – 30h CM

- Droit des assurances – 30h CM

**# COMPETENCES TRANSVERSALES :**

**UE : Langue vivante (1 choix valable pour l'année)**

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

**# SEMESTRE 2 – 177h CM + 42h TD**

**# COMPETENCES DISCIPLINAIRES :**

**UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD**

\* Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD

**\* 1 matière renforcée au choix :**

- Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) – 33h CM + 13h30 TD

- Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD

**\* 1 matière non renforcée (différente de la matière renforcée) au choix :**

- Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) – 33h CM

- Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM

**UE : Matières optionnelles – 30h CM + 3h TD**

**1 option au choix parmi 4 :**

- Droit pénal des affaires – 30h CM

- Droit européen de la concurrence – 30h CM

- Procédures civiles d'exécution – 30h CM
- Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation de services, mise à disposition, représentation...) – 18h CM + 3h TD

#### # COMPETENCES DE SPECIALITE :

##### **UE : Matière de spécialité – 48h CM + 3h TD**

- Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD
- Droit international et européen des transports – 30h CM

#### # COMPETENCES TRANSVERSALES :

##### **UE : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)**

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD

**L'action de formation en 2ème année de master** se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 225h d'enseignement.

#### # SEMESTRE 3 – 225h CM

##### **UE : Cours fondamentaux – 105h CM**

- Cadre institutionnel et juridique des transports – 25h
- Les infrastructures des transports – 25h
- Contrats de transport et logistique – 25h
- Anglais juridique – 30h

##### **UE : Séminaires thématiques – 120h CM**

- Droit des transports de personnes et de marchandises – 40h
- Droit de la gouvernance publique des transports – 40h
- Droit de l'aéronautique – 40h

#### # SEMESTRE 4

##### **UE : Voie professionnelle ou recherche**

- 1 voie au choix :

\* **Voie professionnelle** : stage (3 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. Le stage, d'une durée minimale de 3 mois, a lieu d'avril à juin et s'effectue auprès d'une entreprise, d'un organisme, d'un cabinet d'avocat du secteur des transports. Il a pour objet d'enrichir l'expérience professionnelle de l'étudiant et de lui offrir des opportunités de recrutement. Il doit être utile à l'entreprise, qui bénéficie des services d'un juriste bien formé au Droit et au milieu du transport. La voie de l'alternance suivie toute l'année se substitue au stage.

\* **Voie recherche** : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance. **Les étudiants de formation continue ne suivent pas de stage mais réalisent un mémoire sous la direction des directeurs du Master.**

#### **Méthodes et moyens pédagogiques :**

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

#### **Equipe pédagogique :**

- **Professeurs des universités ou directeurs de recherche** : Desbarats Isabelle ; Esplugas-Labatut Pierre ; Kalfleche Gregory ; Krajieski Didier ; Mendoza-Caminade Alexandra ; Mouton Stéphane ; Naim-Gesbert Éric ; Rapp Lucien ; Rass-Masson Lukas.

- **Maîtres de conférences** : Benard Camille ; Lattes Jean-Michel ; Laval Mader Nathalie ; O'Connell Anne Marie ; Picod Nathalie ; Querol Francis.

- **Intervenants professionnels** : Gualino Matthieu, directeur adjoint du centre régional de formation à la sûreté de l'OACI-ENAC LAConseils.